



Association Anti-bruit de Voisinage

Prévention-Santé-Conseils

Anciennement ADVTV - Association de Défense des Victimes de Troubles de Voisinage

www.aabv.fr - contact@aabv.fr

Qu'est-ce que l'A.Ab.V ?

C'est une association loi de 1901 à but non lucratif, déclarée au JO du 11 juin 1980 p. 5117. Elle a été fondée le 28 mai 1980, sous le nom d'Association de Défense des Victimes de Troubles de Voisinage (ADVTV), par un groupe de personnes souffrant de bruits de voisinage.

En mars 2010 (JO du 20/03/10), elle prend le nom de : Association Anti-bruit de Voisinage - prévention-santé-conseils (A.Ab.V.).

Elle est agréée pour la Protection de la nature (n° d'agrément 976000088 A, JO du 29 avril 1997).

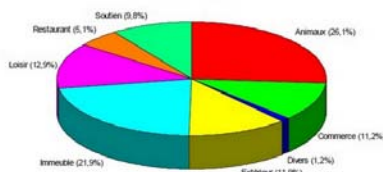
Elle est Membre du Conseil National du Bruit, depuis la création de celui-ci en 1983 par M. Michel CREPEAU, Ministre de l'Environnement. A ce titre, elle participe activement aux commissions de travail qui réfléchissent et proposent des améliorations aux textes de lois et décrets concernant le bruit. Le Conseil National du Bruit est une instance consultative.

Elle est indépendante de toute idéologie, conseille tous ceux qui souffrent de bruits de voisinage, accueille les sympathisants et ceux qui veulent soutenir et défendre la tranquillité et la santé publique à travers la lutte contre les nuisances sonores de voisinage.

L'association ne reçoit aucune subvention ; les cotisations, la générosité de ses adhérents et le bénévolat lui permettent de fonctionner.

Tous ses adhérents, tous ses délégués départementaux, régionaux ou nationaux, tous les membres du Conseil d'Administration et du Bureau national sont bénévoles. La grande majorité d'entre eux a souffert ou souffre encore de pollutions sonores de voisinage.

NUISANCES A.D.V.T.V 2009



Divers, lieu de culte, foyer, école	= 1,20%
Restaurant café	= 5,10%
Soutien	= 9,80%
Commerce, Atelier, Industrie	= 11,20%
Extérieur, matériel/jardinage, pompe chaleur	= 11,90%
Loisir, sport, discothèque, salle polyvalente	= 12,90%
Immeuble	= 21,90%
Animaux	= 26,10%

Enquête Bruit&Santé sur 42 nouveaux adhérents A.Ab.V. en juillet 2010

	Hommes	Femmes
	26	16
Activités prof.	32 en activité et 8 retraités (2 non précisés)	
Catégories Socio prof.	toutes confondues (dit 2 médecin et 1 musicien)	
Types de nuisances	animaux: 11 chiens, 1 coq - bruits immeuble: 10 - loisir: 7 - actives prof: 6 - pompes à chaleur: 4 - non définies: 2	
Durée des nuisances	de 2 mois à 15 ans	
Lieux & types de Résidence	France entière - villes et villages - maisons ou immeubles	
Troubles santé	73% de réponses	
	<ul style="list-style-type: none"> - 35,48% troubles du sommeil, insomnies... - 32,26% énervement, dépression nerveuse - 29,33% stress - 16,13% fatigue - 12,90% tension artérielle - 12,90% angoisse, anxiété - 9,69% soins par médicaments et/ou suivi psychiatrique - 6,45% troubles de la mémoire et/ou concentration autres : mal au dos, au ventre, irritation d'une oreille due aux boules quies; Homme, 32 ans, subissant depuis 12 mois les bruits d'une PAC: «je deviens fou, je tremble, j'ai perdu l'appétit, je plane, j'ai des palpitations rien qu'en pensant à ma maison»	

L'organisme humain ne s'habitue pas aux bruits BRUIT -> STRESS -> CORTISOL ANXIETE - TROUBLES DU SOMMEIL - PERTE D'ENERGIE

Johannes ZIEGLER, Chercheur CNRS, Labo. Psycho-Cognitive de Marseille :

Bruit moyen dans une salle de classe : 72 dB(A) (carrefour bruyant)
Pics classe enfants de 5 ans : 94 dB(A)
-> fatigue, perte de concentration, problèmes de compréhension du langage,
-> l'intelligibilité de la parole est diminuée de 50%

3 à 7 ans : phase de développement phonologique
-> «les enfants en difficulté commencent à accumuler des problèmes de langage d'abord, puis d'écriture et même de lecture».

Cf. - Journal du CNRS n° 204, juin 2007, Halte aux bruits - art. Aude OLIVIER

Résultats des tests de la Journée d'Appel de la Préparation à la Défense (JAPD) 2009

- sur 800.000 jeunes de 17 ans : 2 participants sur 10 ont des difficultés de lecture : mauvaise identification des mots, problème de compréhension, lexique pauvre
- 12,60% garçons - 08,60% filles
- parmi ces jeunes en difficulté, 50% sont considérés comme quasiment analphabètes

cf. La lettre de l'Education n° 676 du 13/09/10

Sébastien ROCHE, Chercheur CNRS, Labo. PACTEL à Grenoble,

Etude sociologique sur Mineurs délinquants - mars 2009

- 2006 : 57.000 mineurs condamnés en France dans l'année
- 2007 : 32 enfants de moins de 13 ans jugés pour des crimes
- 1985/2007 : 1.600 mineurs jugés pour faits graves en Isère (vols à mains armées, homicides, délits sexuels, coups et blessures volontaires...)

«La prévention passe par une intégration scolaire réussie»

Que faire ?

- meilleure sensibilisation du public, des pouvoirs publics, des forces de l'ordre, des professionnels de santé...
- organisation d'une journée nationale contre le bruit (existe en Suisse)
- développement des travaux de recherche sur les effets du bruit de voisinage (échec scolaire par exemple)
- introduction du thème « bruits de voisinage » dans les événements scientifiques ;
- le développement d'aides aux victimes (meilleure écoute des pouvoirs publics et police, application des lois, aide médicale) et des « bruiteurs » (aide médicale, traitement de la surdité, stage de citoyenneté, éducation canine pour les chiens...)

Recommandations

Niveaux à ne pas dépasser à l'intérieur d'une chambre à coucher (tous bruits confondus)

	CE*	OCDE**	OMS***
Dose maxi	30-35	35-50	35
Crête en dB(A)	45		

* Commission Communauté Européenne

** Organisation Coopération Développement Economique

*** Organisation Mondiale de la Santé

Ariane BILHERAN, psychologue clinicienne & Dr en psychopathologie, Marseille

- les excès sonores de voisinage (scooters, cris des voisins, porte d'ascenseur, etc.) peuvent conduire à des états non maîtrisés jusqu'aux excès de violence «Pour que le bruit cesse »

- la personne fragilisée (stressée, dépressive) peut aller jusqu'à commettre l'irréparable (suicide ou meurtre)

- dans certaines sectes, le bruit peut être utilisé comme moyen de torture

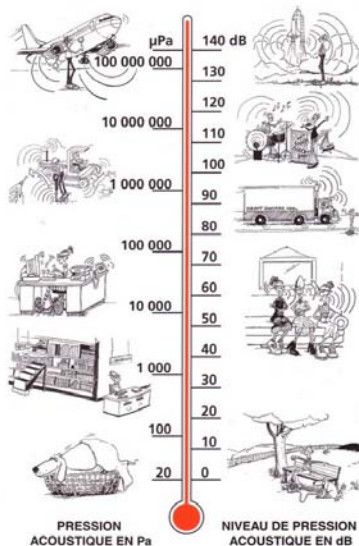
- les enfants perdent leurs repères sensoriels structurants. Pendant un sommeil perturbé, ils ne parviennent plus à «grandir»

Profil psychologique du «bruiteur» refusant de cesser ses agissements bruyants:

- personnalité narcissique, voire anti-sociale

- intolérant à la moindre frustration; ne supporte pas le rappel à ses devoirs de citoyens

- pas de sentiment d'altérité; capable d'intensifier l'agression



VOTRE PLANCHER C'EST LE PLAFOND DU VOISIN



CONSEIL NATIONAL DU BRUIT